

TOUS ET TOUTES EN GRÈVE LE 17 MARS 2022

**71 % D'AUGMENTATION DES BÉNÉFICES POUR LES ENTREPRISES DU CAC40,
+21% POUR CAPGEMINI ET COMBIEN POUR LES SALARIÉ·ES ?
LES RÉSULTATS 2021 DE CAPGEMINI SONT HISTORIQUES !**

Que nous soyons en poste chez le client, en télétravail avec toute notre famille ou encore sur les sites du groupe Capgemini, nous n'avons pas démerité contrairement à ce que nos managers nous disent !

C'est dans ce contexte que les négociations sur les salaires du groupe Capgemini ont débuté.

Nous vous proposons le questionnaire en ligne qui nous aidera à négocier au plus près de vos besoins. Il ne prend que quelques minutes à remplir mais nous permettra d'avoir plus de poids pour négocier face à une direction toujours plus proche de son porte-monnaie.

Si vous pensez être capable d'obtenir à coup sûr une augmentation individuelle, bravo !

Dans les autres cas, n'oubliez jamais que l'union fait la force, cela s'est toujours vérifié.

Dans d'autres très grands groupes, où les négociations sur les salaires ont laissé des miettes aux salarié·es comme chez Capgemini les salarié·es ont exprimé leur mécontentement et se sont mobilisé·es.

Grâce à cette mobilisation initiée par la CGT, les négociations ont été rouvertes le jour même avec les organisations syndicales.

GRÈVE SUR TOUS LES SITES OUI C'EST POSSIBLE !

Si nous lâchons toutes et tous nos claviers, que feront nos patrons ? Ils discuteront sérieusement pour nous écouter et se rapprocher de la vérité en ce qui concerne nos demandes d'augmentations.

Pour l'augmentation des salaires, seul.e vous n'y arriverez pas mais UNI.ES nous serons toujours plus fort.es.

La CGT Capgemini revendique depuis toujours une augmentation générale des salaires pour toutes et tous sans distinction.

Et ce n'est pas tout...



ENQUÊTE SUR LES SALAIRES - NAO :
<https://ouvaton.link/tGNahf>

LE 17 MARS 2022 POUR NOS SALAIRES, JOURNÉE DE MOBILISATION INTERPROFESSIONNELLE ET NATIONALE

#SYNDIQUEZ-VOUS CGT-CAPGEMINI.FR



facebook.com/CGTCAPGEMINI

@CGT_Capgemini

linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini

@cgtcapgemini

lactcap.org / contact@cgt-capgemini.fr

TOUS ET TOUTES EN GRÈVE LE 17 MARS 2022

LES REVENDICATIONS DE LA CGT SUR LES SALAIRES

Ces revendications sont largement finançables par les bénéfiques records que le groupe va empocher cette année grâce à notre travail. La CGT Capgemini considère qu'aucun·e salarié·e ne doit voir son pouvoir d'achat diminuer. Sinon cela s'apparente à une sanction.

Pour une augmentation générale de 1500 € annuelle pour toutes et tous

La CGT Capgemini revendique également :

- Pour les ETAM, pas de salaire inférieur à 1,2 fois le SMIC,
- Pour les ingénieurs et cadres pas de salaire inférieur au PMSS (3428 € brut par mois)
- Atteinte immédiate de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes (à travail de valeur égale – salaire égal) : requalification des postes occupés par les femmes dans la grille conventionnelle – Application de la méthode Clerc pour le rattrapage.
- Mise en adéquation du référentiel métier avec les coefficients de la Convention Collective IDCC 1486
- Réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaires.
- Mise en place de mesures ainsi que de contrôles du volume et de la charge de travail
- Fin de la politique du « up or out », « soit tu progresses soit tu dégages » avec la fin des EDP et des différents systèmes de notation subjectifs, arbitraires et infantilisants.
- Gratification des stagiaires en fonction de la durée du stage, quelle que soit la durée du stage (sans durée minimale).
- Revalorisation de la prime de télétravail encore loin du barème URSAFF.
- Revalorisation des tickets restaurant

La CGT Capgemini rappelle que la direction s'est engagée à ouvrir une négociation collective sur les temps de déplacement et qu'en 2018 celle-ci a été reportée unilatéralement à une date indéterminée.

La CGT Capgemini demande la réouverture de cette négociation avec, entre autres :

- Compensation à hauteur de 100 % des temps de trajet pour se rendre en mission
- La prise en charge des frais de déplacement domicile site de rattachement (puisque désormais le domicile est un lieu de travail)
- Prise en charge de 100 % de l'abonnement pour les transports en commun
- Revalorisation des IKs voiture et vélo...
- Au sujet de l'enveloppe de rattrapage des écarts de rémunération s'assurer de :
- La prise en compte des écarts de positionnement du rôle comme pour le coefficient conventionnel dans l'analyse du comparatio.
- Faire apparaître la constitution des groupes pour la méthode du comparatio.
- La prise en compte du rattrapage systématique en cas de disparités avérées.
- Fournir les documents démontrant le calcul de chacun des rattrapages effectués détaillés et par personne.
- La prise en compte de l'indépendance entre augmentation liée au rattrapage F/H et augmentation liée à l'activité et la performance de l'année.
- Fournir le montant de l'enveloppe nécessaire au rattrapage total des salarié·es des entités qui décrochent du fait des choix de la direction (par exemple DEMS)
- Fournir le nombre total de salarié·es à rattraper
- Donner le nombre de personnes rattrapées partiellement et/ou totalement
- Nous demandons le suivi des salarié·es rattrapé·es partiellement et/ou totalement, ainsi que l'ancienneté dans le groupe des salarié·es à rattraper.
- Cela induit la mise en place de dispositions permettant de contrôler et de vérifier que ces rattrapages ne soient pas considérés comme des augmentations.

#Pourunvraipartagedesrichesses

ENQUÊTE SUR LES SALAIRES - NAO :
<https://ouvaton.link/tGNAhf>

**#SYNDIQUEZ-VOUS
CGT-CAPGEMINI.FR**



REJOINDRE LA CGT CAPGEMINI

- facebook.com/CGTCAPGEMINI
- @CGT_Capgemini
- linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini
- @cgtcapgemini
- lactcap.org / contact@cgt-capgemini.fr